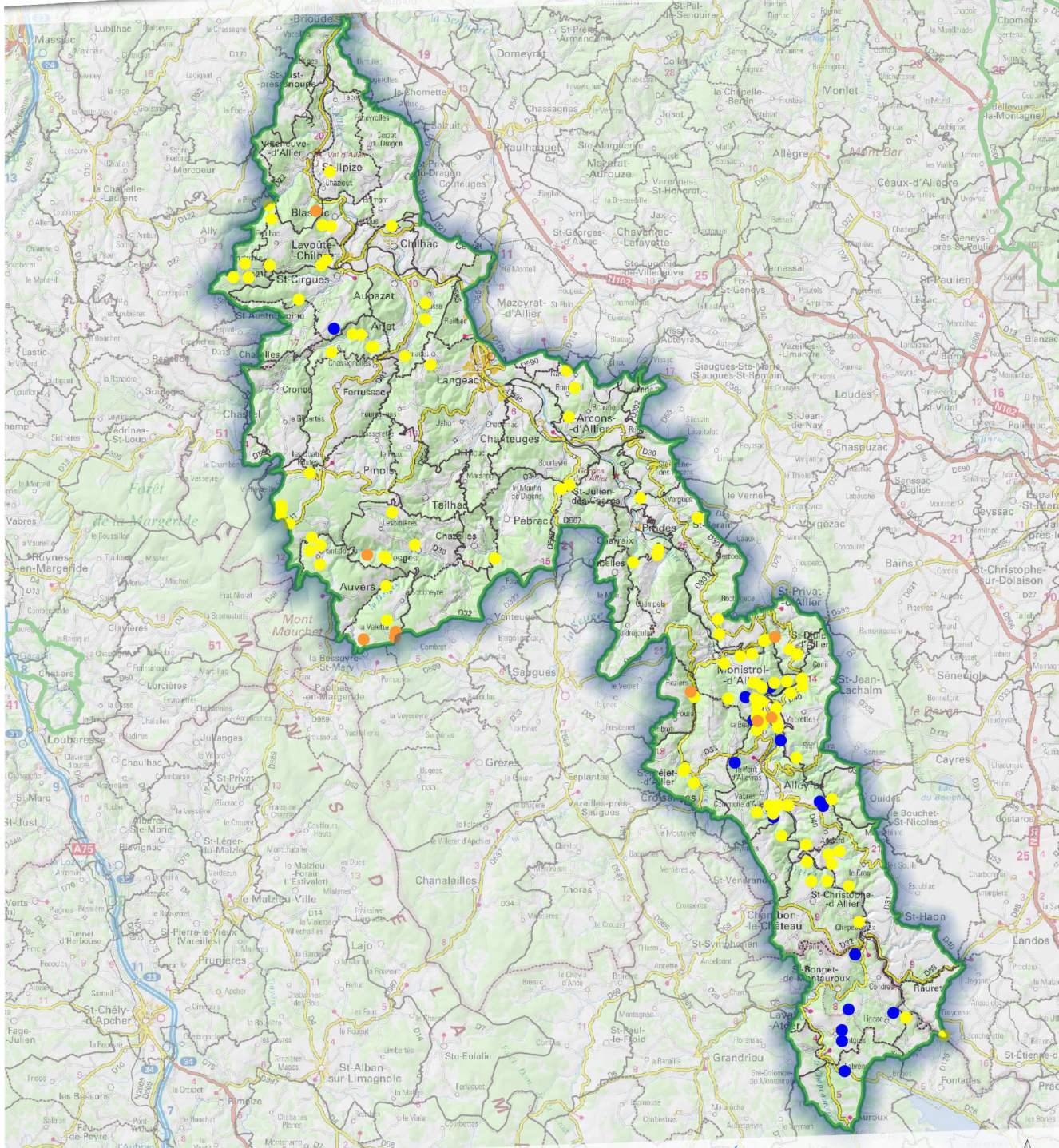




**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Nidification de du Pic noir dans la ZPS du Haut Val d'Allier - 138 données de présence - période 2010 - 2019

## Carte n°20

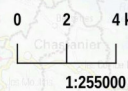


**Légende :**

- Limites administratives :**
- Limites communales
  - Limites de la ZPS

**Statut de nidification :**

- Nicheur certain
- Nicheur probable
- Nicheur possible



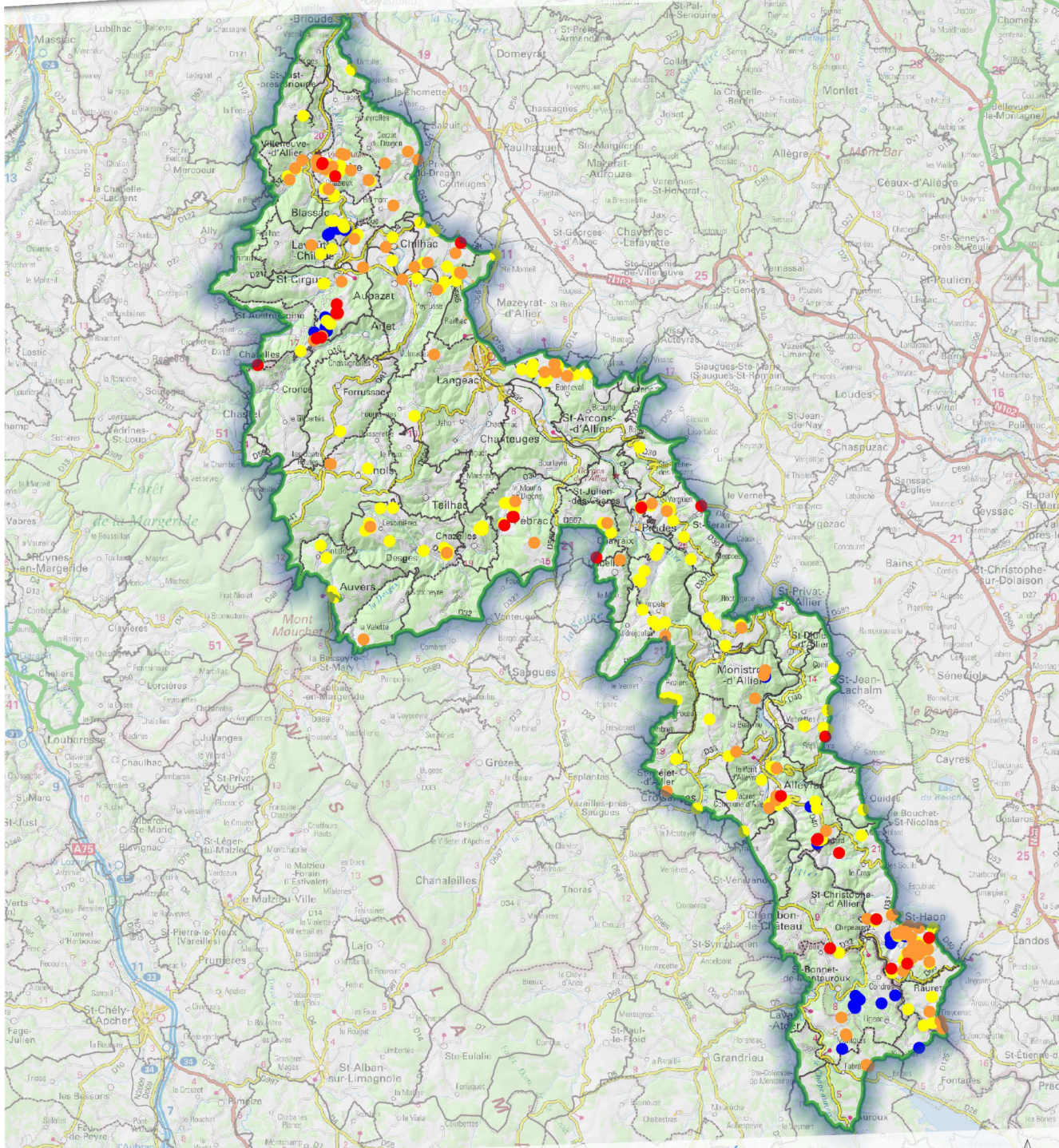
Sources des données : Réseau visionature LPO Auvergne Rhône-Alpes, Langedoc-Roussillon : ALEPE, SMAT du Haut Allier. Période du 10/01/2010 au 31/09/2019.  
Fonds de carte : SCAN 100® - © IGN 2018 - Convention APL n°400001086. Limites administratives : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2020-10-22. Conception : C. Rollant (LPO Aura)



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Nidification de la Pie-grièche écorcheur dans la ZPS du Haut Val d'Allier - 380 données de présence - période 2010 - 2019

## Carte n°21

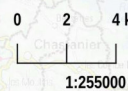


**Légende :**

- Limites administratives :**
- Limites communales
  - Limites de la ZPS

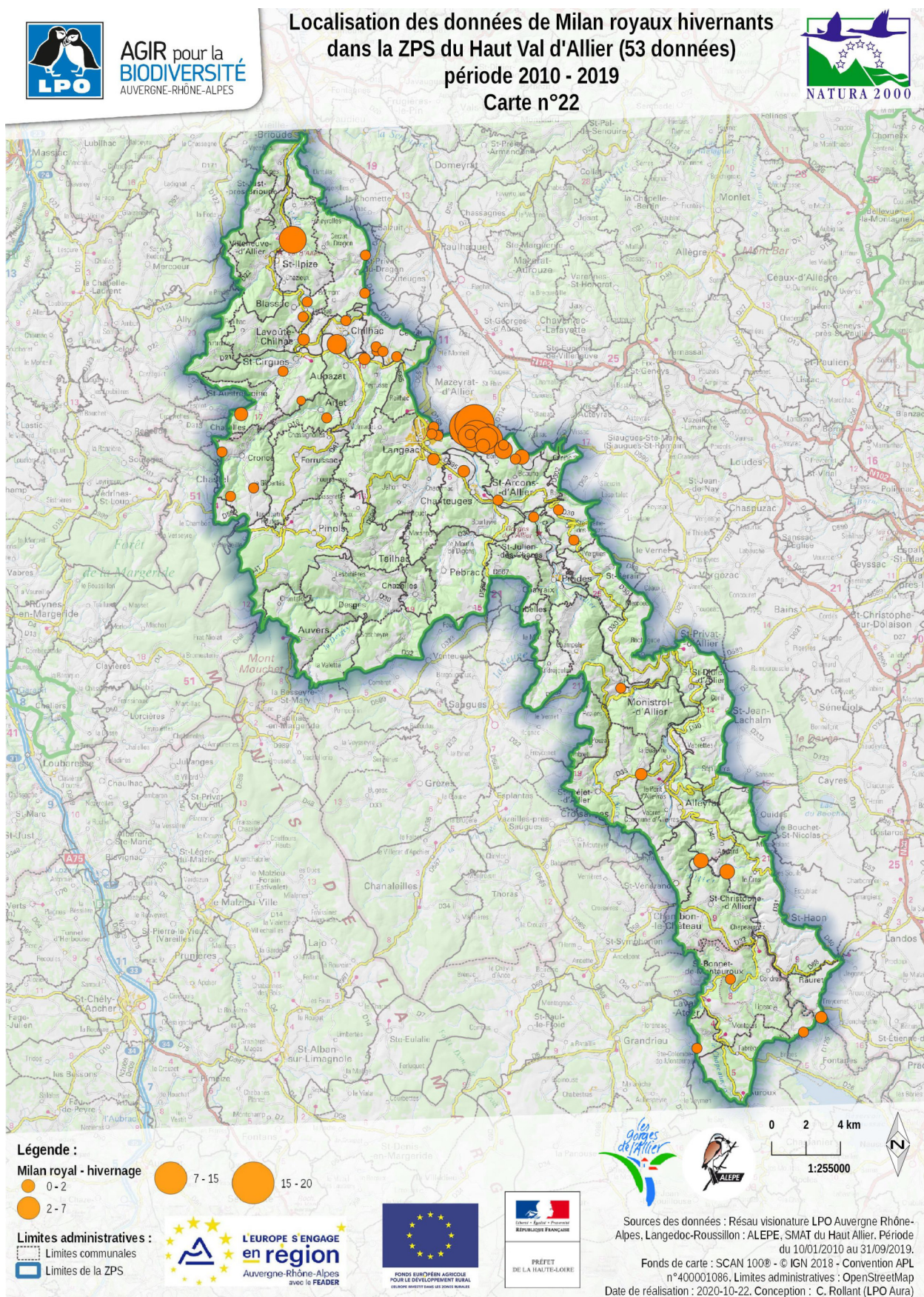
**Statut de nidification :**

- Nicheur certain
- Nicheur probable
- Nicheur possible



Sources des données : Réseau visionature LPO Auvergne Rhône-Alpes, Langedoc-Roussillon : ALEPE, SMAT du Haut Allier. Période du 10/01/2010 au 31/09/2019.  
Fonds de carte : SCAN 100® - © IGN 2018 - Convention APL n°400001086. Limites administratives : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2020-10-22. Conception : C. Rollant (LPO Aura)

d. Cartographies des oiseaux migrateurs et hivernants de l'annexe I de la directive 79/409

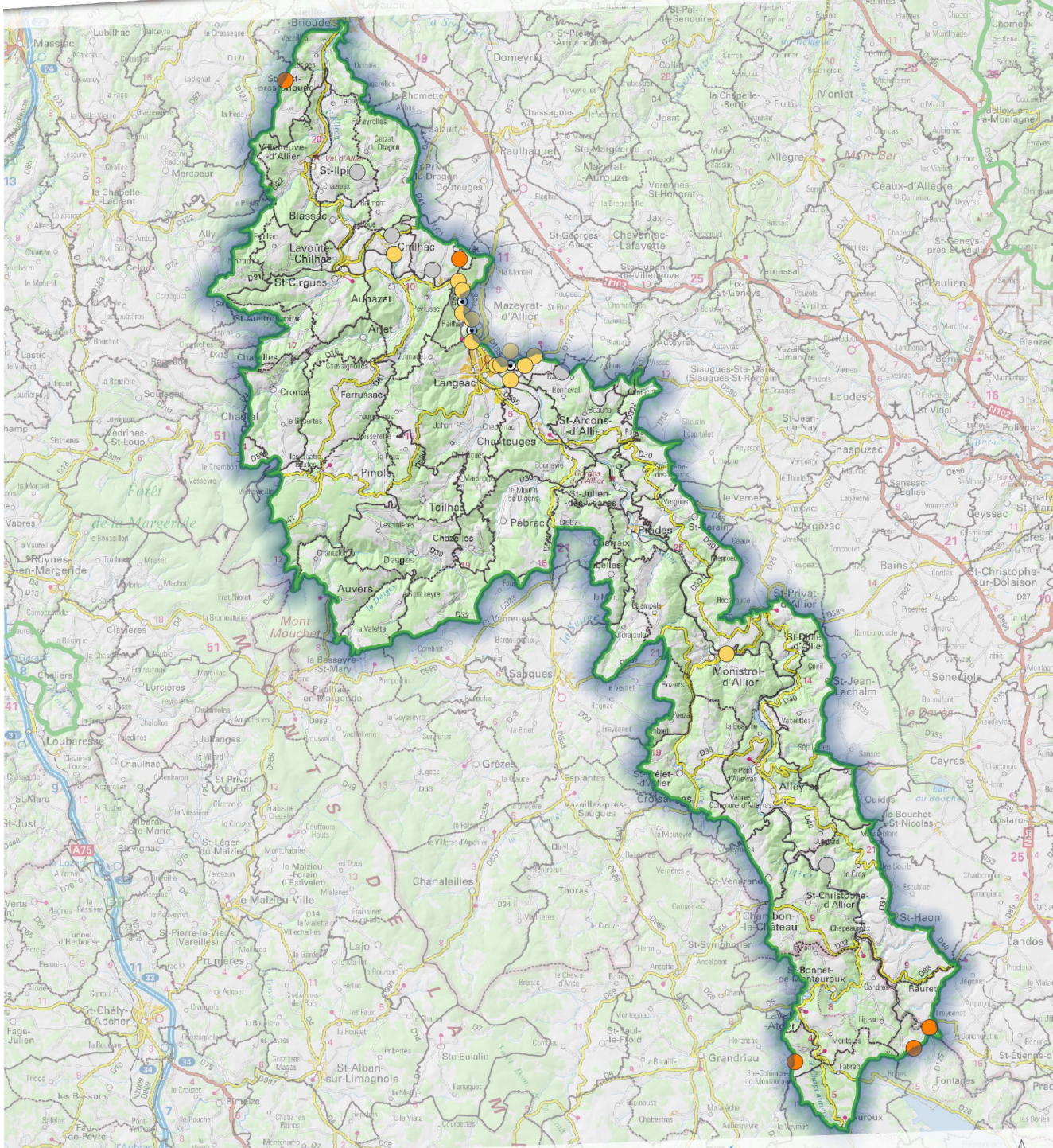




**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Localisation des données d'oiseaux hivernants dans la ZPS du Haut Val d'Allier (27 données, hors Milan Royal) - période 2010 - 2019

## Carte n°23



**Légende :**

- Hivernants**
- Grande Aigrette
  - Busard Saint-Martin
  - Alouette lulu

**Limites administratives :**

- Limites communales
- Limites de la ZPS



0 2 4 km  
1:255000

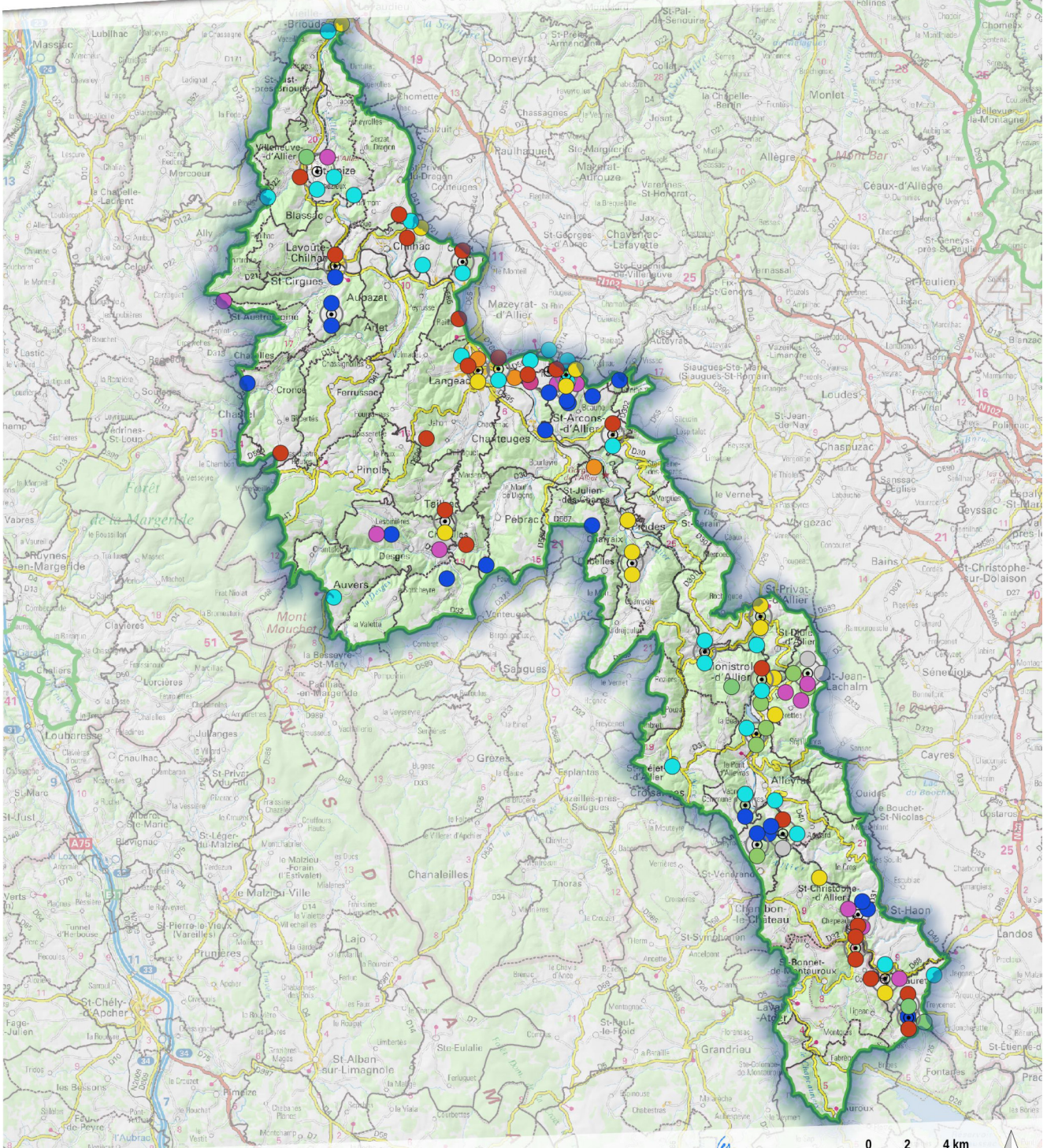


Sources des données : Réseau visionature LPO Auvergne Rhône-Alpes, Langedoc-Roussillon : ALEPE, SMAT du Haut Allier. Période du 10/01/2010 au 31/09/2019.  
Fonds de carte : SCAN 100® - © IGN 2018 - Convention APL n°400001086. Limites administratives : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2020-10-22. Conception : C. Rollant (LPO Aura)



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Localisation des données de rapaces migrateurs dans la ZPS du Haut Val d'Allier (115 données) période 2010 - 2019 Carte n°24



**Légende :**

- Rapaces migrateurs :**
- Aigle botté
  - Bondrée apivore
  - Busard Saint-Martin
  - Milan noir
  - Balbuzard pêcheur
  - Busard cendré
  - Circaète Jean-le-Blanc
  - Milan royal
  - Busard des roseaux
  - Faucon kobez

**Limites administratives :**

- ▭ Limites communales
- ▭ Limites de la ZPS



0 2 4 km  
1:255000

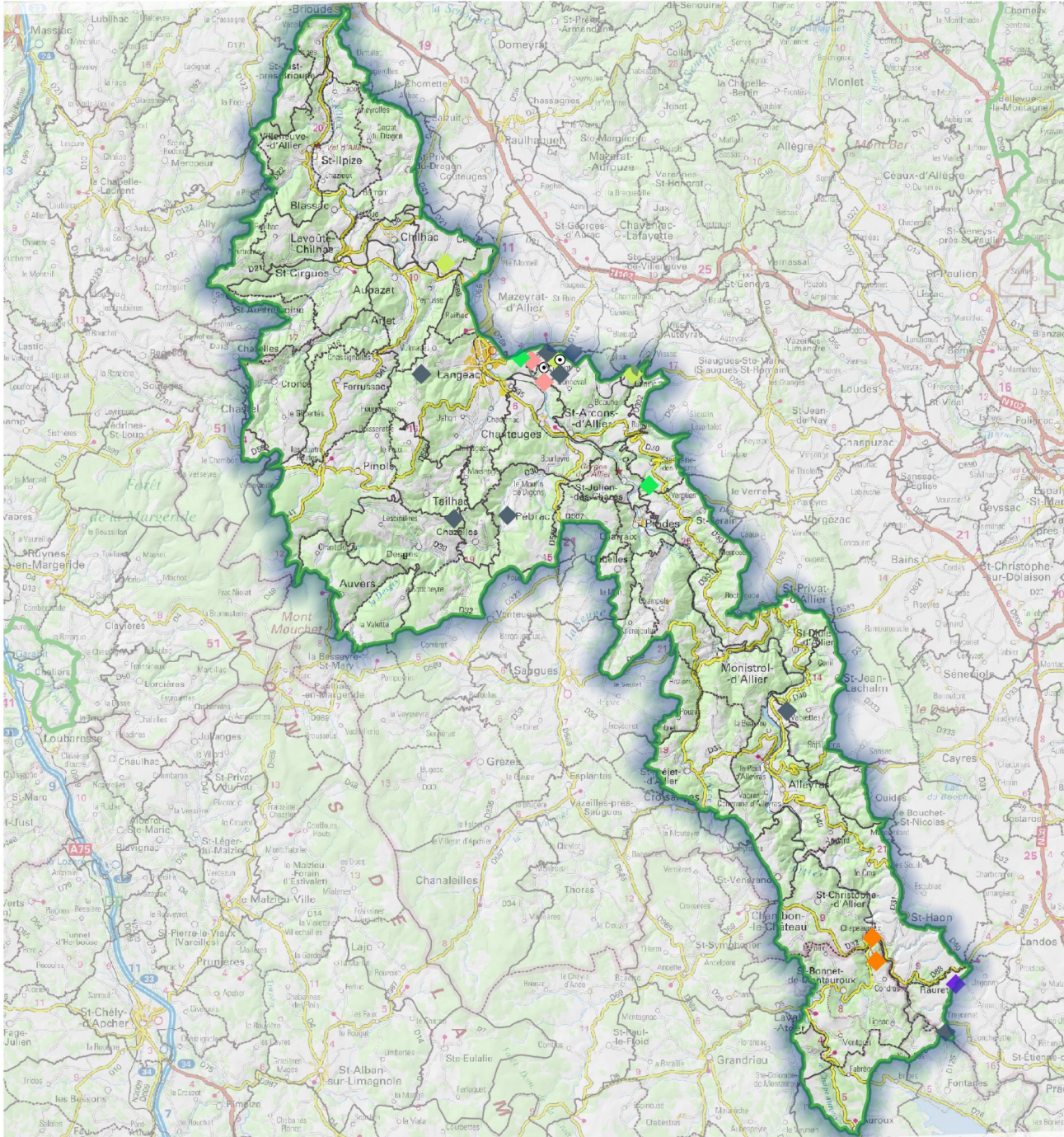
Sources des données : Réseau visionnare LPO Auvergne Rhône-Alpes, Langedoc-Roussillon : ALEPE, SMAT du Haut Allier. Période du 10/01/2010 au 31/09/2019.

Fonds de carte : SCAN 100® - © IGN 2018 - Convention APL n°400001086. Limites administratives : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2020-10-22. Conception : C. Rollant (LPO Aura)



**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Localisation des données d'espèces migratrices (hors rapaces) dans la ZPS du Haut Val d'Allier (18 données) période 2010 - 2019 Carte n°25



- Légende :**
- ◆ Bruant ortolan
  - ◆ Cigogne noire
  - ◆ Pipit rousseline
  - ◆ Alouette lulu
  - ◆ Cigogne blanche
  - ◆ Grue cendrée

**Limites administrativ**

**Limites communales**

**Limites de la ZPS**



0 2 4 km



1:1

Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon : ALEPE, SMAT du Haut Allier. Période du 10/01/2010 au 31/09/2019.  
Fonds de carte : SCAN 100® - © IGN 2018 - Convention APL n°400001086. Limites administratives : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2022-01-28. Conception : (LPO)

## 8 - PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
<b>A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>B - Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</b>
<b>C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site</b>
<b>D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob</b>

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux	<ol style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</li> <li>Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités</li> <li>Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte les espèces de la DO dans leurs activités</li> <li>Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités</li> <li>Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier</li> </ol>
B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique	<ol style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</li> </ol>
C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site	<ol style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</li> <li>Améliorer la connaissance des habitats naturels du site favorables aux espèces DO</li> </ol>
D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob	<ol style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'animation du site et l'évaluer</li> <li>Actualiser le DOCOB</li> </ol>

Type d'objectifs	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	Type d'objectifs				Evaluer
		Protéger	Entretenir	Restaurer	Communiquer	
Objectifs liés à l'avifaune	A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux	X	X	X		
	B - Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique				X	
	C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site					X
Objectifs transversaux	D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob				X	X

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS ENVISAGEES
<p>A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b>  MO1 : Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage et une fauche adaptée  MO2 : Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe  MO3 : Poursuivre l'accompagnement des vétérinaires et des éleveurs dans l'objectif de limiter les antiparasitaires des troupeaux  MO4 : Assurer annuellement la sauvegarde des busards dans les prairies et cultures avec les agriculteurs  MO5 : Favoriser une lutte contre le campagnol terrestre respectueuse de l'environnement  ML1 : Restaurer, maintenir et entretenir les berges et ripisylves des cours d'eau  ML2 : Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés, les arbres isolés et murets</li> <li>2. <b>Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO</b> dans leurs activités  MF1 : Favoriser une sylviculture compatible avec les enjeux de préservation de l'avifaune forestière  MF2 : Mise en place d'une trame « vieux bois » favorable à l'avifaune</li> <li>3. <b>Accompagner les professionnels des sports de nature</b> afin qu'ils prennent mieux en compte <b>des espèces de la DO</b> dans leurs activités  TM1 : Accompagner les professionnels de sports de nature afin de mieux prendre en compte la sensibilité des espèces de la Directive Oiseaux</li> <li>4. <b>Accompagner les entreprises de transport et de distribution de l'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités</b>  TM2 : Identifier les poteaux électriques dangereux pour les grandes espèces de la ZPS aval  TM3 : Favoriser la gestion extensive des espaces sous ligne RTE en milieu forestier et dans le bocage</li> <li>5. <b>Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier</b>  TM4 : Mettre en place des actions de gestion foncière</li> </ol>
<p>B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux  CS1 : Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site  CS2 : Sensibiliser le grand public  CS3 : Faire la promotion active des actions réalisées dans le cadre du DOCOB  CS4 : Informer les agriculteurs et les habitants de la diversité des espèces de rapaces nécrophages, de leurs biologiques et de leurs rôles dans l'écosystème</li> </ol>
<p>C - Améliorer les connaissances du site</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</b>  SUI 1 : Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Oiseaux  SUI 2 : Définir les zones favorables aux rapaces</li> </ol>
<p>D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Actualiser le DOCOB et évaluer l'état de conservation de ces espèces sur le site</b>  EVA1 : Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs</li> <li>2. <b>Assurer l'animation courante du site</b>  : Animer le DOCOB  : Actualiser le DOCOB</li> </ol>



<b>MO1 « Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage et une fauche adaptés »</b>	<b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>Méthodologie :</b> Animation de la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales (MAE) Animation de la contractualisation de la Charte	<b>Objectif opérationnel : 1- Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b>  <b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b>
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> MAE : Elaboration du projet en synergie avec les démarches territoriales (Contrat territorial, Contrat vert et bleu...) Le choix des mesures doit s'orienter sur les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « prairies fleuries » sur les prairies et pelouses</li> <li>• « zéro fertilisation » - « pression de pâturage » sur les pelouses</li> <li>• « gestion pastorale » - « maintien de l'ouverture » sur les landes et parcours</li> <li>• Et si possible de l'adapté à des floraisons ou épiaison de certaines plantes « retard de fauche » (dans l'objectif d'éviter des dates strictes)</li> </ul> Envoie de courrier d'information aux agriculteurs Organisation de réunion d'information ou de journées d'information (type permanence) Réalisation des diagnostics et contractualisation Charte : envoi de courrier aux propriétaires des parcelles les plus riches en espèces d'oiseaux de la Directive Oiseaux	<b>Espèces concernées :</b> <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur</i>  <b>Zone d'application :</b> parcelles déclarées en prairie permanentes à la PAC  <b>Surfaces concernées :</b> milieux ouverts  <b>Outils mobilisés :</b> MAE et charte Natura 2000
Opérations associées : SUI1, ML2	
Calendrier de réalisation : 2023/2026 (en fonction de la PAC)	
Cout estimé : 25 jours /année de contractualisation 1 000 000€ de contractualisation Nature des dépenses : Animation PAEC et contractualisation (Plan de Financement : FEADER et Etat)	<b>Indicateurs de suivi :</b>  <b>Réalisation :</b> Nombre de courrier envoyés, nombre de réunions réalisées
<b>Réalisation :</b> Animateur Natura 2000 ou sous-traitance <b>Partenaires potentiels :</b> Chambre d'agriculture	<b>Résultat :</b> nombre et surface des contrats, chartes signées

<p><b>MO2 « Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe »</b></p>	<p><b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b></p>
<p><b>Méthodologie :</b>  En priorité : réaliser une cartographie des exploitations dont le siège se trouve proche des zones de landes à genêts de la ZPS qu'il serait opportun d'entretenir par une mise à disposition, une ouverture ponctuelle, la réalisation d'un parc de pâturage.  Rencontrer les propriétaires et les éleveurs afin de favoriser l'entretien de zones de landes, afin d'éviter leurs fermetures programmées.  Si nécessaire, soutenir la mise en place d'outils de gestion du foncier (Association Foncière Pastorale, Groupements pastoraux) voir de la maîtrise foncière (Cf. fiche TM4)</p>	<p><b>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b></p> <p><b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b></p> <p><b>Espèces concernées : rapaces en chasse : Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint Martin, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe</b>  <b>et espèces des milieux ouverts en mosaïque : Pie grièche écorcheur, Alouette lulu, Engoulevent d'Europe.</b></p> <p><b>Zone d'application : parcelles non déclarées à la PAC</b></p>
<p><b>Modalités de mise en œuvre :</b>  Analyse cartographique des parcelles propices (hors PAC) et vérification sur le terrain  Animation foncière - Sensibilisation et information des propriétaires  Proposition de solutions concrètes aux exploitants riverains  Identification et quantification des travaux  Suivi des travaux</p>	<p><b>Surfaces concernées : landes</b></p> <p><b>Outils mobilisés : contrat ni-agricole, ni-forestier</b></p>
<p>Opérations associées : SU11, ML1, TM4</p>	<p><b>Indicateurs de suivi :</b></p> <p><b>Réalisation : nombre de personnes contactées</b></p> <p><b>Résultats : nombre de projets étudiés, aboutis, surfaces à nouveau utilisées par l'agriculture</b></p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 3j à 10j/an  Nature des dépenses : Animation  Plan de Financement : Natura 2000 (Etat/ FEADER)</p>	
<p><b>Réalisation :</b> Animateur du Docob  <b>Partenaires potentiels :</b> organismes agricoles (Chambre d'agriculture...) et/ou environnementaux (LPO AURA...)</p>	